ASSOCIATION DES CENTRES D'URGENCE DU QUÉBEC
ACUQ

Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 28 septembre 2021 à 9 h par Microsoft Teams.

PRÉSENTS :	Madame Carole Raîche, Présidente Madame Sylvie Garneau, Administratrice Madame Vicky Gionet, Administratrice Monsieur Michel Gendron, Vice-président Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier Monsieur Pascal Roberge, Administrateur
INVITÉE :	Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ
ABSENTS:	Madame Marie-France Côté, Administratrice Monsieur Jonathan Leduc, Administrateur Monsieur Richard Leblanc, Conseiller aux communications ACUQ

1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, M^me^ Raîche, ouvre la réunion à 9 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R21-09-29 Il est proposé par M. ébastien Bédard, secondé par M^me^ Sylvie Garneau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé en conservant le varia « ouvert ».

M^me^ Raîche souligne également le retour de M. Pascal Roberge au sein du conseil d'administration.

R21-09-30 Il est proposé par M. Danny Bastien, secondé par M. Michel Gendron et unanimement résolu de nommer M. Pascal Roberge à titre d'administrateur sur le siège laissé vacant précédemment par ce dernier.

3. Résolution pour l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 août 2021

R21-09-31 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M^me^ Sylvie Garneau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 août 2021 tel que déposé.

4. Permanence de l'Association

4.1. Présentation des états financiers au 31 août 2021

Les états financiers sont déposés aux administrateurs. Considérant l'augmentation des revenus générés par le colloque, les états financiers sont moins déficitaires que prévu.

Mme Aubé mentionne qu'au 31 août 2021, l'ACUQ a une perte de 9 909 $ à laquelle il est soustrait un transfert de réserve d'actifs de l'ordre de 4 000 $ pour une perte nette de 5 909 $. Malgré l'augmentation des revenus du colloque, en considérant que les revenus de formations sont absents, l'ACUQ termine l'année financière avec une perte de 5 224 $, tel que prévu lors du dépôt du budget annuel.

À la suite de l'analyse des états financiers, l'ACUQ autorise le dépôt de ces derniers à notre firme comptable.

4.2. Présentation du budget préliminaire 2021-2022

Mme Aubé mentionne qu'elle travaille actuellement sur le budget préliminaire. Elle précise qu'en maintenant les mêmes dépenses et qu'en tenant un congrès en présentiel, l'ACUQ pourrait obtenir une marge bénéficiaire de 11 449 $. Le budget préliminaire sera présenté plus en détail lors du prochain CA au mois de novembre.

Mme Aubé en profite également pour annoncer qu'une campagne de recrutement sera mise sur pied afin de faire rayonner l'ACUQ auprès des non-membres. M. Bédard propose de relancer le centre 9-1-1 de Valcartier et d'intégrer d'autres centres d'appels en tant que membres partenaires ou corporatifs, tels qu'Hydro-Québec, Énergir ou les universités. Mme Raîche mentionne qu'elle s'occupera de contacter le CCS des Capitales.

4.3. Sommaire du rapport des heures au 31 août 2021

Il n'y a pas d'enjeux de ce côté. L'ACUQ est à 50 % de la cible, ce qui est la norme. L'année 2 démontre l'optimisation des processus.

4.4. Calendrier des CA – Conflit d'horaire – reporté

Mme Côté avait soulevé un potentiel conflit d'horaire considérant ses rencontres de direction. Mme Aubé est en attente de sa confirmation avant de déplacer les rencontres du CA.

Ce point sera donc reporté au prochain CA.

4.5. Changement de la plateforme de paiement – proposition de report considérant les coûts associés

Une demande avait été faite par L'ASSOCIÉ pour migrer vers la plateforme PayPal plutôt que Global Payment afin de faciliter le traitement des paiements. Toutefois, après vérification, Distantia chargerait des frais d'environ 500 $ pour faire ce changement. Considérant que ce budget n'a pas été prévu pour l'année financière actuelle, Mme Aubé propose de reporter cette décision.

Elle en profite toutefois pour mentionner qu'il serait intéressant d'implanter le paiement en ligne avec deux signataires afin de réduire les coûts de poste. À cet effet, elle souligne que l'ACUQ pourrait migrer vers une institution financière offrant des services en ligne plus optimale afin de faciliter cette action.

Ce changement sera évalué en 2022.

5. État de situation MSSS/CNTSPU

5.1. Suivi des travaux du MSSS

M. Michel C. Doré a déposé les documents en format projet, le 30 juin dernier. Le mandat pour réaliser la transformation a été donné au MSSS. Ils sont en embauche soutenue de personnel depuis.

Une des priorités du ministère est de collecter des données opérationnelles. Les CCS envoient de façon quotidienne un grand volume de données dans les CISSS et les CIUSSS. Toutefois, il semble que le cabinet du ministre n'ait pas accès à ces données. M^me^ Raîche a donc entrepris des démarches pour produire un tableau de bord. À cet effet, elle a contacté la direction ministérielle pour l'assurer de la collaboration des membres de l'ACUQ dans la production de ces données. Ces derniers interpelleront l'Association, au besoin.

Également, dans le cadre de ses fonctions au sein du CAUREQ, M^me^ Raîche avait eu le mandat d'interpeller les associations municipales en lien avec la contribution des municipalités dans plusieurs volets préhospitaliers. Plusieurs rencontres ont été tenues à ce sujet. Une avec la Férération québécoise des municipalités (FQM) ainsi qu'une autre avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Tous soutiennent l'orientation d'une gouvernance régionale. La FQM a transmis une lettre en ce sens au MSSS et l'UMQ fera de même.

Considérant les coûts associés à cette mesure, l'UMQ ajoutera, dans la lettre, une de leurs préoccupations concernant la recommandation de M. Michel C. Doré, soit celle sur les premiers répondants murs à murs sur l'ensemble du territoire québécois.

6. Comité congrès

6.1. Congrès 2021-2022

6.1.1. Hôtel Pur – Suivi de la demande de report

L'Hôtel Pur a accepté la demande de report du congrès. L'établissement a confirmé qu'il préservera le dépôt et reportera le contrat en 2023.

6.1.2. Suivi – nouvelles propositions de salles

M^me^ Aubé présente les deux propositions de dates et de salles pour la tenue du congrès 2022 :

- Le Delta de Saint-Hyacinthe : 30 mars au 1^er^ avril 2022
- Le CECI de Trois-Rivières : 13 au 15 avril 2022

6.1.3. Budget comparatif

M^me^ Aubé présente le budget comparatif selon les deux propositions de salles.

R21-09-32 Après discussion, il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Pascal Roberge et unanimement résolu de choisir le Delta de Saint-Hyacinthe pour la tenue du Congrès en 2022.

M^me^ Raîche en profite également pour mentionner que le ministère de la Sécurité publique (MSP) maintiendra sa contribution de 5 000 $, considérant que le report du congrès sera dans la même année financière. Elle relancera également le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à ce sujet.

6.1.4. Proposition de projet – Logo des répartiteurs – reporté

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6.2. Appels méritoires 2021

6.2.1. Suivi des candidatures à ce jour (8)

Huit candidatures ont été déposées à ce jour. Mme Aubé est en attente de deux autres dossiers.

6.2.2. Projet d'échéancier

Mme Aubé soumettra un nouveau projet d'échéancier à jour. La sélection des candidats se fera entre le 15 novembre et le 15 décembre. Les trophées seront préparés en amont afin d'en assurer la remise lors de l'événement.

7. Dossier MSP – Comité consultatif

7.1. Groupe de travail sur les transferts des appels d'urgence

7.1.1. Consultation et sondage – Suivi

La rencontre se tiendra le 29 septembre 2021. Le document sera déposé à ce moment-là.

M. Bédard invitera M. Roberge à la prochaine rencontre pour son expertise au niveau des CCS. Ce dernier sera à distance. Il est convenu que M. Bastien lui fasse parvenir le document en préparation de la rencontre.

8. Comité consultatif en sécurité civile

8.1. Reprise des travaux

La dernière réunion ayant eu lieu en 2013, ce comité consultatif a été réactivé. Mme Raîche a été invitée à y participer en tant que présidente de l'ACUQ. Elle est en attente de la prochaine date de rencontre pour connaître les sujets abordés et l'implication de l'ACUQ.

Le MSP a confirmé à l'ACUQ qu'il n'y aura pas de révision de la *Loi sur la sécurité civile* avant les élections 2022.

9. Suivi comité du MAMH – Gestion des tarifications 9-1-1

9.1. Suivi - Rencontre UMQ et mandat
9.2. Suivi - Rapport du groupe de travail

M. Bastien et Mme Raîche ont tenu une rencontre avec M. Yves Létourneau de l'UMQ. Mme Raîche rappelle que les centres d'urgence relèvent en majorité des municipalités, sous la responsabilité de l'UMQ. La tarification est un enjeu important pour ces dernières et les organisations qui opèrent des centres 9-1-1. L'ACUQ a donc partagé ses préoccupations à l'égard de la démarche auprès de l'UMQ, notamment qu'elle ne souhaite pas être imputable des impacts politiques de la tarification alors que le comité directeur n'a pas été interpellé sur la validation du processus de recensement des coûts. De plus, la quasi-totalité des répondants à cette collecte de données sont des membres de l'ACUQ Les centres d'urgence ont jusqu'au 30 septembre pour déposer leurs documents en lien avec la tarification.

Considérant que les administrateurs n'ont pas encore déposé leurs documents, il a été décidé de ne rien déposer avant le retour de M. Létourneau afin d'avoir une stratégie commune dans ce dossier. M. Bastien relancera donc l'UMQ.

10. Comité de veille technologique et réglementaire (Agence)

10.1. Sous-comité 9-1-1 PG – Suivi du rapport

Le document, en format projet, a été envoyé et soumis au CA. Ce dernier a été également transmis au MSP ainsi qu'à Bell. Le comité est en attente d'un retour.

11. Sous-comité des utilisateurs potentiels du réseau à large bande de sécurité publique

M. Bédard indique que le comité a soumis un canevas de rapport pour faire état à l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ).

Toutefois, le rapport ne semble pas complet ni final. M. Bédard a donc demandé une rencontre supplémentaire au MSP afin d'en discuter pour préciser les constats et les analyses. M. Bédard est d'avis que le rapport ne pourra pas être déposé si cette rencontre n'aura pas lieu.

12. Comité formations

12.1. Projet

M^me^ Garneau mentionne que le comité ne s'est pas rencontré depuis le dernier CA. Toutefois, M^me^ Aubé a transmis une liste de nutritionnistes au comité. Le comité évaluera cette liste pour en faire une sélection.

M^me^ Aubé mentionne que l'ACUQ pourra se servir du logiciel LearnDash, disponible sur le site Web de l'Association. Il sera donc possible de faire la captation de la formation pour ensuite la déposer sur le site Web afin de la rendre disponible aux membres. De plus, il sera également possible d'émettre un certificat après la formation.

Les formations seront jumelées avec les dates d'AGA.

12.2. Tarification

M^me^ Aubé présente le budget au CA. Ce dernier doit l'entériner afin de lancer officiellement la programmation.

R21-09-33 Après discussion, il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M. Sébastien Bédard et unanimement résolu d'entériner le budget pour la formation de cet automne au tarif de 30 $ pour les membres et 45 $ pour les non-membres.

À noter que les discussions ont également mené à une réflexion face aux prix d'adhésion. Il est proposé d'évaluer la possibilité d'augmenter le prix d'adhésion, mais d'offrir la formation gratuitement. Il est également suggéré de rendre les formations gratuites après 3 ans. Cette action permettrait de valoriser les formations. Le CA donne le mandat à la permanence de comparer les tarifs d'adhésion avec d'autres associations de la même envergure et d'évaluer la possibilité d'y inclure certaines formations ainsi que les impacts sur le budget. Le CA statuera le tarif d'adhésion 2023 en mai ou juin prochain.

Pour l'instant, il est convenu de maintenir le tarif actuel pour 2022.

13. Comité RDV de l'ACUQ

13.1. Statutaire

M^me^ Raîche rappelle qu'il a été convenu que le prochain RDV présenterait le rapport sur les plans de contingence, le réacheminement des appels et le déploiement du service 9-1-1 PG au Québec.

M. Bédard mentionne que le document est actuellement en validation. La période ciblée pour la publication serait avant le temps des fêtes, possiblement mi-décembre. M. Bédard propose de préparer en amont le LDU pour être prêt à diffuser le rapport et à procéder aux invitations auprès de nos membres dès la date de publication.

14. Partenariat annuel

14.1. Projet aux fins de discussions

M^me^ Aubé enverra un document en format projet au CA. Le point est reporté au prochain CA afin de permettre aux administrateurs d'en faire la lecture et de le commenter à la prochaine rencontre.

15. Varia

15.1. Projet de M^me^ Vicky Gionet

Tel que mentionné au point 6.1.4, le projet de M^me^ Gionet concernant le logo des répartiteurs sera discuté au prochain CA.

15.2. L'Assemblée générale annuelle (AGA) – Date

Après discussion, il a été décidé que l'AGA se tiendra le 24 novembre en avant-midi et la formation aura lieu le 25 novembre.

16. Huis clos des administrateurs élus

Le huis clos est tenu par les administrateurs.

17. Levée

R21-09-34 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Michel Gendron et unanimement résolu de clore la rencontre à 11 h 56.

Carole Raîche
Présidente

Michel Gendron
Vice-président